

Commentaires sur le budget 2021



Anne MASSON
Premier Echevin
en charge des Finances et du Budget

Wavre, le 15 décembre 2020.

Madame la Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

L'année qui se termine dans quelques jours nous laisse sans voix...

L'an dernier, je vous parlais avec enthousiasme d'une année, et d'un budget, qui allaient être décisifs pour la prochaine décennie...

Aujourd'hui, cette effroyable crise sanitaire a balayé beaucoup de nos certitudes, beaucoup de nos efforts et avec eux, certaines de nos ambitions...

En quelques mois, **la Covid-19** a mis par terre des pans entiers de notre société : nos commerçants, nos entreprises, notre secteur HoReCa, mais aussi des familles touchées par la maladie ou frappées par le deuil. La Covid-19 impacte aussi la vie des étudiants, des personnes qui se retrouvent, du jour au lendemain, sans revenus. Nous pensons également aux jeunes générations dont la scolarité est plus que chahutée par ces événements.

Chaque jour de l'année écoulée, **notre Collège** et **notre administration** ont eu à **gérer l'urgence**. Nous avons fait tout ce qui était possible pour être aux côtés de chacun de nos concitoyens. Lorsque nous établirons la clôture comptable de l'exercice 2020, nous constaterons que **la crise sanitaire a eu un lourd impact** sur les finances communales : plus de 2 millions d'euros de recettes non enregistrées et surtout, de dépenses non prévues.

2 millions d'euros, ce n'est pas rien... Même si nous savons pertinemment bien qu'au niveau communal, nous n'avons pas tous les leviers d'action pour faire plus ou mieux... Cette crise sanitaire rend modeste...

L'on nous parle du monde d'après... Nous ne sommes pas certains qu'il sera meilleur que le monde d'avant... Par contre, une chose est certaine : nous sommes entrés dans un monde fait d'incertitudes tant les contours de l'année 2021 sont difficiles à cerner...

Établir une trajectoire budgétaire dans le tsunami qui nous traverse est un exercice particulièrement périlleux. Il impose du sang froid, du courage, de la volonté, de la responsabilité et de l'humilité, aussi. C'est dans cet état d'esprit que nous avons établi ce budget. Un budget qui sera soumis à **d'importantes évolutions en cours d'année.**

Comme Madame la Bourgmestre l'a annoncé, **une Task Force** sera mise en place afin de tracer les lignes directrices d'un plan de relance, un plan de relance que nous voulons concerté. Nous savons qu'il y a urgence mais nous savons aussi que **les moyens forcément limités** d'un pouvoir local ne pourront répondre à tous les besoins. Il faut faire preuve de discernement pour pouvoir **mettre en place des aides et des actions** qui feront sens **sur le moyen et le long terme**.

Cette Task Force sera composée de l'ensemble des partis politiques de notre Conseil communal, d'experts et, bien évidemment, des acteurs locaux actifs dans les différents secteurs de notre ville. Economie, commerce, culture, sports, santé, tourisme, aucune activité de ce qui fait la vitalité de notre ville ne sera oubliée.

En parallèle, le Collège fera une **évaluation du Plan stratégique transversal (PST)** ainsi que **du SWI** (Smart Wavre Invest).

Le budget 2021 est clairement un budget de crise.

Un budget sans fioritures.

Comme le disait Jacques Attali, au début de cette pandémie, « Face à ce grand choc qui nous traverse, nous n'avons qu'un seul choix, il faut aller à l'essentiel de ce qu'est la vie, ce qui implique, dans une grande majorité des cas, de trouver comment on peut, d'une façon originale, être utile aux autres ».

C'est le choix volontariste que notre Collège a fait.

Nous avons choisi de nous concentrer sur l'essentiel des missions de service public que nous avons à assumer pour être le plus utile possible aux Wavriens.

Nous avons choisi **la cohérence** et **la responsabilité** en nous recentrant sur ces missions de service public.

Nous avons, entre autres, choisi de retirer les montants habituellement alloués aux manifestations culturelles et aux festivités. Nous avons également réduit le plan d'embauche au strict nécessaire et contraint nos frais de fonctionnement.

Nous irons à l'essentiel afin de doter **un fonds de relance et de solidarité** à hauteur de 1,4 million d'euros.

Ce budget 2021 est aussi **un budget de transition** : il sera évolutif et intégrera, en cours d'année, les recommandations de la Task Force. Il s'adaptera également aux circonstances sanitaires.

Aller à l'essentiel, tel est donc le mot d'ordre du budget 2021 !

Comme chaque année, je vous propose de découvrir le budget traduit en chiffres et tableaux.

Service ordinaire

01.

Résultats globaux

Le budget ordinaire se présente avec un résultat global en boni de 1.274.635 € qui provient de :

Un total de recettes de	50.689.988 €
Un total de dépenses de	49.415.353 €
Résultat global en boni	1.274.635 €

Le résultat de l'exercice propre de 2021 se présente en équilibre avec un très léger boni de 37.293 €.

Cette année, il n'y aura pas de prélèvement en faveur du fonds de réserve, car nous avons choisi de financer nos investissements au service extraordinaire soit par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire, soit par emprunt, compte tenu des taux d'intérêt historiquement bas.

Exercices	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Solde à l'exercice propre	21.205 €	411.106 €	72.081 €	409.317 €	37.293 €	-91%
Solde à l'exercice global	5.049.114 €	2.682.283 €	237.945 €	1.372.446 €	1.274.636 €	-7%
Prélèvement pour fonds de réserve extraordinaire	3.103.994 €	2.995.000 €	9.993.000 €	0 €	0 €	
Solde avant autofinancement	8.153.108 €	5.677.283 €	10.230.945 €	1.372.446 €	1.274.636 €	-7%

02.

Résultats de l'exercice propre

2.1. Les recettes

À l'exercice propre, les **recettes du service ordinaire** atteignent le montant de 48.054.700 € au budget 2021 contre 46.963.151 € au budget 2020, soit une augmentation de 1.091.549 € ou 2,3 % comparé à l'exercice précédent.

Les principales recettes se définissent comme suit :

2.1.1. Le financement général des communes est établi à 6.319.952 € ce qui représente 13,2% des recettes et une augmentation de 790.212 € par rapport au montant attribué en 2020.

Cette augmentation est la conséquence de l'ajustement fiscal de 2019 puisque le financement des communes est directement lié aux taux de la fiscalité communale.

FINANCEMENT GÉNÉRAL PAR HABITANT (sur base des budgets 2019/source Belfius)			
Wavre	Province	Cluster	Région
181 €	148 €	163 €	318 €

2.1.2. Les taxes et impositions s'élèvent à 30.308.879 € soit 63,1% des recettes de l'exercice propre. Ces recettes sont en augmentation de 3.332.576 € (12,4%).

		2021	2020	Différence	Évolution	Par Hab	Total recettes
Taxes et redevances communales	11,79%	3.573.258 €	3.665.609 €	91.350 €	-2,5%	102 €	7,4%
Précompte immobilier	48,02%	14.553.980 €	14.247.778 €	306.202 €	2,1%	417 €	30,3%
Personnes physiques	48,02%	14.553.980 €	10.935.673 €	711.093 €	6,5%	334 €	24,2%
Automobiles	1,76%	553.875 €	548.354 €	14.479 €	-2,6%	16 €	1,1%
Total	100,00%	30.308.879 €	26.976.302 €	3.332.576 €	12,4%	774 €	63,1%

Elles se subdivisent en 4 catégories :

- ♥ le revenu des additionnels au précompte immobilier s'élève à 14.553.980 €, ce qui représente 30,3 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 306.202 € par rapport au budget 2020.
- ♥ le revenu des additionnels à l'impôt des personnes physiques est évalué à 11.646.766 €. Ce montant représente 24,2 % des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation est en augmentation de 711.093 € par rapport à l'an passé. Le taux a été ajusté à 6,8 % en 2019 au lieu des 6 % inchangés depuis 2008.
- ♥ la taxe sur les automobiles devrait rapporter au moins 533.875 €, prévision en diminution de 14.479 € par rapport à celle de l'exercice précédent;
- ♥ Les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.574.258 €. Cette prévision a diminué de 91.351 € par rapport à celle de l'année dernière, principalement du fait d'une prévision de la diminution de la taxe sur les spectacles.

Comme l'illustre une nouvelle fois ce tableau, la fiscalité, même si elle a été ajustée l'an dernier, reste encore et toujours parmi les plus basses de Belgique et garantit, malgré ce nécessaire ajustement, aux Wavriens leur situation qui reste privilégiée de citoyens les moins taxés.

	TAUX IPP	IPP (€/hab)	TAUX PRI	PRI (€/hab)
Wavre	6,8%	334€	1680	417€
Moyenne BW	7,44%	365€	2202	547€
Moyenne RW	7,94%	390€	2594	644€

Chaque année, nous rappelons qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les bureaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'entreprenariat et la création d'emplois.

Relevons aussi que c'est cette **fiscalité locale** que nous avons adaptée cette année pour réduire certaines charges comme les taxes sur les terrasses pour l'HoReCa, les taxes sur les taxis, sur les cercles et clubs privés ou les redevances des maraîchers pour un montant total de près de 440.000 €.

♥ la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des déchets s'élève à 767.700 € et la vente de sacs payants devrait rapporter 1.172.678 €.

Suite aux calculs qui nous sont transmis par inBW, notre taux de couverture du coût-vérité est de 92,59% cette année alors qu'il devrait être supérieur à 95% selon le prescrit de la Région wallonne. Nous avons choisi de ne pas augmenter le prix du sac en cette année difficile pour la plupart des ménages. Le taux de la taxe et le prix des sacs avaient déjà dû être adaptés en 2019. Deux augmentations successives seraient incompréhensibles pour notre population. L'écart sera pris en charge par les finances communales à hauteur de 150.000 €

2.1.3. Les autres recettes représentent 11 millions d'euros ou 21 % des recettes de l'exercice propre et proviennent de :

- ♥ subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE : 1,3 million d'euros ;
- ♥ subventions octroyées par la Fédération Wallonie Bruxelles pour le fonctionnement des écoles : 0,9 million d'euros ;
- ♥ intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 1 million d'euros;
- ♥ participation de tiers dans le coût de diverses prestations réalisées à leur profit à concurrence de 1 million, principalement :
 - intervention des parents dans les frais de garderie, de repas, de crèche et des accueillantes,
 - inscriptions IFOSUP;

- ♥ locations immobilières et logements sociaux: 0,5 million d'euros ;
- ♥ redevance « concession parkings » : 0,6 million ;
- ♥ réductions de cotisations patronales pour les groupes cibles : 0,5 million d'euros ;
- ♥ intérêts de placements à hauteur de 200.000 € ;
- ♥ redevance de 667.325 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celle concernant le réseau gazier pour 322.025 € et celle pour le réseau de l'eau d'inBW pour 142.349 €;
- ♥ dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 947.885 € ;
- ♥ dividende du REW estimé à 1.000.000 € ;

Nous utiliserons également la provision de 400.000 € constituée cette année pour couvrir les provisions pour pertes d'additionnels IPP suite à la Covid 19.

Relevons à cet égard que le SPF Finances nous a adressé une estimation de la perte de rendement des additionnels au précompte professionnel. Cette estimation relève que nous allons perdre plus de 4,6 millions d'euros d'ici la fin de cette mandature par rapport aux prévisions que nous avons établies pour ajuster la fiscalité l'an dernier.

ÉVOLUTION DES RECETTES ADDITIONNELLES IPP				
	2021	2022	2023	2024
Prévisions avant Covid-19	12.369.636	12.776.139	13.220.767	13.649.743
Prévisions après Covid-19	11.646.766	11.632.429	11.876.204	12.254.367
Différence	-722.870	-1.143.710	-1.343.963	-1.395.376
Perte cumulée		-1.886.580	-3.210.543	-4.605.919

Un autre élément important est à relever cette année : la disparition de partenariat entre le Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000 €.

Cette baisse importante de nos recettes au service ordinaire nous amènera à faire une actualisation de notre Plan Stratégique Transversal.

2.2. Les dépenses

Les **dépenses du service ordinaire** de l'exercice propre s'élèvent à 48.017.407 €, ce qui représente une augmentation de 1.463.573 € ou 3,1% comparé à l'exercice précédent.

2.2.1. Les dépenses de personnel représentent 43,8 % du total des dépenses pour un montant de 21.023.042 € (+714.267 € soit 3,5 %).

Sont intégrés dans les dépenses de personnel :

- ♥ le plan d'embauche 2021 (+0,6 million) qui prévoit le recrutement de 17,8 agents contractuels, le remplacement de 7,5 départs à la pension et 27 contrats de remplacement/reconduction pour l'administration (0,7 million)
- ♥ la promotion et l'évolution de carrière des agents (0,1 million)
- ♥ l'assurance-groupe pour les pensions complémentaires du personnel contractuel à hauteur de 416.000 €/an
- ♥ Relevons que les salaires du personnel actuellement affecté à l'asbl Sports & Jeunesse sera pris en charge par la Régie communale autonome wavrienne des Sports

2.2.2. Les dépenses de fonctionnement atteignent 7.709.882 €, soit 16,1% des dépenses de l'exercice propre. Elles diminuent de 308.664 € et se répartissent de la manière suivante :

Administration générale	2.227.088 €
Patrimoine privé	171.000 €
Voirie	1.267.533 €
Commerce-industrie	623.700 €
Enseignement	1.159.726 €
Bibliothèque, éducation populaire et arts	604.100 €
Cultes	13.000 €
Aide sociale et familiale	497.700 €
Cimetières et urbanisme	322.996 €
Immondices et eaux usées	423.040 €

Habituellement, c'est dans ce poste que se retrouvent des prévisions pour des initiatives en matière de promotion du commerce, des entreprises wavriennes et de l'emploi ou de manifestations culturelles.

Cette année particulière nous a conduit, comme précisé précédemment, à revoir l'ensemble de ces dépenses sous l'angle de la crise que traverse et traversera notre secteur économique. Nous avons donc fait le choix de ne pas allouer de montants aux festivités et initiatives culturelles. D'une part, parce nous ignorons à quel moment une vie un peu près normale pourra reprendre. D'autre part surtout, parce que nous avons choisi d'investir ces montants dans le fonds de relance (700.000 €) qui sera beaucoup plus utile à nos commerçants et nos entreprises.

Néanmoins, nous maintenons les actions en faveur de la jeunesse et de participation à la citoyenneté ainsi que les mesures pour le développement durable, la mobilité ou l'environnement. Nous avons aussi opté pour une réduction des frais de fonctionnement de l'administration (-0,2 million).

Comme le démontre ce tableau, à Wavre, les dépenses sont encore et toujours totalement maîtrisées puisque le ratio par habitant est plus bas par rapport à d'autres pouvoirs publics.

DÉPENSES	WAVRE	CLUSTER	PROVINCE	RÉGION
Montant/habitant	221€	239€	246€	239€

2.2.3. Les dépenses relatives à la dette s'élèvent à 660.922 € soit 1,4 % des dépenses de l'exercice propre. Ces dépenses sont en augmentation de 325.020 € par rapport à l'exercice précédent.

Notons qu'il est prévu de contracter un emprunt de 1.120.400 € dont l'essentiel sera consacré au financement de la nouvelle crèche communale au Parc d'activités Nord. Le niveau d'endettement de notre ville reste toujours faible en comparaison aux autres institutions publiques. Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2021 n'est que de 9.911.000 €.

Nous n'avons pas choisi de saisir la possibilité offerte par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux Monsieur Pierre-Yves Dermagne d'emprunter exceptionnellement afin de construire un plan de relance. Il s'agirait en effet de constituer une dette long terme pour des dépenses ordinaires de court terme. Nous ne souhaitons pas, pour l'instant, hypothéquer l'équilibre fragile des finances communales.

DETTE	WAVRE	CLUSTER	PROVINCE	RÉGION
Montant/habitant	18,95 €	170 €	140 €	154 €

Source : Profil financier 2019-Belfius

2.2.4 Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 18.623.560 €, soit 38,8 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 1.032.951 € ou 5,9 % par rapport à 2020.

Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit :

	2021	2020
Dotation ordinaire à la Zone de Police	6.300.000 €	6.300.000 €
Dotation ordinaire au C.P.A.S.	5.800.000 €	5.300.000 €
Dotation ordinaire à Zone de secours	1.167.952 €	1.406.709 €
Le subside octroyé au S.I.	385.300 €	397.500 €
Les subsides «Sport et jeunesse»	0 €	313.500 €
Le subside à la RCA La Sucrierie	1.255.043 €	1.451.736 €
Le subside à la RCA des Sports	1.444.506 €	360.000 €
Les subsides aux fabriques d'église	92.667 €	108.036 €
Les subsides aux équipes sportives	135.680 €	85.960 €
Les chèques sport accordés aux jeunes	60.000 €	45.000 €
Les subsides aux associations culturelles	69.580 €	101.511 €
La réduction télédistribution aux handicapés	3.000 €	3.000 €
Le subside à l'Association des Commerçants	20.000 €	20.000 €

- ♥ **La dotation ordinaire à la Zone de Police** d'un montant de 6.300.000 € reste stable. Rappelons-nous qu'au cours de l'exercice 2018, nous avons institué un fonds de roulement qui permet ainsi d'assurer une plus grande stabilité dans le temps de cette dotation. Il n'y a donc pas de diminution d'effectifs. Les subventions fédérales sont en légère baisse et s'élèvent à 3.100.000 € soit 32 % des recettes totales.
- ♥ **La dotation de Wavre à la Zone de secours** pour 2021 a été fixée à 1.167.952 € . (soit une diminution de 238.756 €, 17 %). La majorité des dépenses est à présent prise en charge par la Province suivant une progressivité jusqu'en 2024, date à laquelle la Province prendra en charge 60% des dépenses de la part communale nette. Souvenons-nous aussi que, pour la quatrième année consécutive, nous déduisons un montant de 236.613 € pour la reprise de notre caserne, reprise étalée jusqu'à 2022.

- ♥ **La dotation à la Régie Communale Autonome Wavrienne (RCA LA SUCRERIE)** s'élève quant à elle à 1.255.043 €. Ce montant est en diminution de 196.693 €. Cette diminution se justifie par le fait que l'année 2021 sera aussi une année difficile pour La Sucrierie puisqu'à ce jour, nous ignorons quand elle pourra redémarrer ses activités. Nous espérons une reprise partielle à partir du deuxième trimestre 2021. Le personnel de La Sucrierie est en chômage temporaire depuis le mois de septembre de cette année.
- ♥ **Au cours de l'exercice comptable 2020**, la nouvelle Régie communale autonome wavrienne des sports a vu le jour. Le transfert des activités de l'ASBL Sports et Jeunesse qui était prévu au 30 juin 2020 a été reporté au 1^{er} janvier 2021 en raison de la crise sanitaire. Elle est dotée d'un montant de 1.440.506 € pour répondre aux besoins d'exploitation et d'investissements dans nos infrastructures sportives qui ont été transférées.
- ♥ **La dotation au CPAS** est en augmentation de 500.000 € pour un montant total de 5.800.000 €. Cette augmentation importante a pour but d'aider le CPAS à remplir ses missions d'aide auprès d'une nouvelle population touchée de plein fouet par l'arrêt des activités économiques lié à la crise sanitaire.

Service

extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 14.740.743 € dont 2.500.000 € de prises de participations dans la RCA des sports. Ces investissements sont en net recul puisqu'en 2020, nous avions prévu 21.404.914 €.

Certains investissements ont été reportés afin de ne pas augmenter notre charge d'emprunt et de nous laisser une marge de manœuvre plus importante pour doter le fonds de relance.

Le financement des dépenses d'investissements est prévu comme suit :

- a. Subsidés prévus : 1.157.500 €
- b. Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire de 12.462.843 €.
- c. Emprunts : 1.120.400 €.

Un montant de 15.150.000 € est prévu pour alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

Le programme d'investissements de l'exercice 2021 se ventile comme suit :

Administration générale	614.000 €
Patrimoine privé	1.182.000 €
Dotation à la zone de police	133.000 €
Équipement voiries	5.711.200 €
Enseignement	653.600 €
Culture, loisirs et sports	2.990.000 €
Aide sociale et familiale	2.292.000 €
Cultes	215.000 €
Égouttage	162.723 €
Cimetières	45.000 €
Urbanisme	719.220 €

**Les grandes orientations
du budget 2021
suivant le Plan Stratégique
Transversal**

01.

**Être une Ville qui veille au bien-être
et à la qualité de vie de ses habitants quels
que soient leur âge, leur condition physique,
leur dynamisme et leur autonomie**

- ♥ Garantir une offre de qualité en matière de garde et de petite enfance pour tous
- ♥ Garantir l'école comme lieu d'épanouissement et de développement de l'enfant (et de l'adulte), avec et par ses compétences
- ♥ Permettre un accueil extra-scolaire de qualité et diversifié accessible à tous les enfants
- ♥ Accompagner les jeunes vers l'âge adulte notamment par le biais d'activités adaptées
- ♥ Accompagner les aînés dans la vie en société

- ♥ Agir dans la prévention, la promotion de la santé afin de lutter contre les inégalités sociales de la santé
- ♥ Veiller à la parfaite inclusion des PMR dans la vie quotidienne de la Ville
- ♥ Promouvoir et faciliter la pratique du sport via notamment l'amélioration des infrastructures, le tout en collaboration avec la RCA
- ♥ Doter la commune d'une stratégie en matière de logements pour tous notamment via l'augmentation du nombre de logements publics
- ♥ Maintenir et renforcer l'aide aux plus démunis, toujours dans le respect de chacun

Petite Enfance & Enseignement

8.014.868 €

♥ Enseignement maternel & primaire	4.4431.247 €
♥ Enseignement supérieur & artistique	714.021 €
♥ Poursuite des travaux des écoles maternelles, primaires et artistiques	270.000 €
♥ Achat d'équipement et de matériel pédagogique	101.600 €
♥ Matériel informatique dans nos écoles	286.000 €
♥ Projets spécifiques à la petite enfance	72.000 €
♥ Construction nouvelle crèche au Parc industriel Nord	1.800.000 €
♥ Achat de Terrain	220.000 €
♥ Construction Crèche Salle de l'Amitié (Honoraires)	120.000 €

Aides sociales globales

6.297.500 €

♥ Plan de cohésion sociale	17.000 €
♥ Égalité des chances	13.500 €
♥ Dotation au CPAS	5.800.000 €
♥ Remboursement de la ristourne eau	135.000 €
♥ Actions en faveur des personnes à besoins spécifiques et PMR	32.000 €
♥ Rénovation de la toiture de la résidence Simenon et ses garages	300.000 €

Jeunesse

64.450 €

♥ Plaines de vacances

12.000 €

♥ Place aux enfants

2.500 €

♥ Action en faveur de la jeunesse

15.000 €

♥ Subvention focus jeunes

20.000 €

♥ Subsides aux groupements de jeunesse

14.950 €

Sports & Santé

6.580.382 €

♥ Subsidés en réduction de loyer aux associations sportives	230.000 €
♥ Chèques sport accordés aux jeunes	60.000 €
♥ Subsidés associations sportives	135.685 €
♥ Subvention RCA des sports	1.444.506 €
♥ Promotion de la Santé	20.000 €
♥ Rénovation Tennis Club La Raquette	220.000 €
♥ Participation RCA des sports	2.500.000 €
♥ Équipement de terrains	100.000 €

02.

**Être une Ville soucieuse de son cadre
de vie et de sa sécurité et qui tend
vers une mobilité performante**

- ♥ Améliorer le bien-être des habitants
- ♥ Redynamiser l'activité et l'attrait de la Ville
- ♥ Doter la commune d'outils en matière d'aménagement du territoire en vue de son développement harmonieux
- ♥ Améliorer la sécurité
- ♥ Améliorer la mobilité en tenant compte des points stratégiques de la Ville (écoles, zonings, centre-ville)
- ♥ Favoriser l'intermodalité afin d'encourager la pluralité des transports et la mobilité douce
- ♥ Renforcer la propreté de la Ville en mettant en œuvre un nouveau plan de gestion des déchets
- ♥ Améliorer les infrastructures et bâtiments
- ♥ Améliorer le réseau routier
- ♥ Améliorer le stationnement

Mobilité

1.948.000 €

♥ Cellule de la mobilité	50.000 €
♥ Formation conduite en trafic	7.000 €
♥ Mobilité partagée	81.000 €
♥ Entretien des voiries vicinales	75.000 €
♥ Primes vélos	18.000 €
♥ Création de quartiers et de trottoirs zone 30	375.000 €
♥ Inventaire de la signalisation	78.000 €
♥ Réseau Points Mob	45.000 €
♥ Wallonie Cyclisme (Audit & Comptage)	50.000 €
♥ Achat de matériel d'Exploitation	82.000 €
♥ Aménagement de parkings - Analyse d'opportunités	70.000 €
♥ Garage pour les vélos du personnel	17.000 €
♥ Réaménagement de l'avenue de Nivelles et cheminement cyclo-piéton et agricole (continuation)	900.000 €

Sécurité

	8.673.452 €
♥ Dotation ordinaire zone de secours	1.167.952 €
♥ Dotation ordinaire zone de police	6.300.000 €
♥ Dotation extraordinaire zone de police	133.000 €
♥ Location et entretien - Caméras surveillance	60.000 €
♥ Entretien des hydrants	70.000 €
♥ Sécurisation des abords des écoles	55.000 €
♥ Achat de matériel d'exploitation	153.000 €
♥ Sécurisation des quartiers zone 30 et aménagements urbains de sécurité	92.500 €
♥ Création de quartiers et de trottoirs zone 30	150.000 €
♥ Achat de terrains (dégagement à l'arrière de l'ancienne poste)	412.000 €
♥ Réfection de diverses voiries	80.000 €

Cadre de vie

2.462.950 €

♥ Réfection des toilettes publiques	110.000 €
♥ Embellissement du Centre-ville	46.000 €
♥ Réfection des voiries du Villagexpo	1.500.000 €
♥ Égouttage & entretien des bassins d'orages	100.000 €
♥ Étude de sol Carabiniers et relevé topographique	80.250 €
♥ Aménagement de la rue de l'Ermitage Honoraires (continuation)	181.500 €
♥ Aménagement de la Place Henri Berger Honoraires (continuation)	145.200 €
♥ Réfection du Parking du Pont Saint-Jean	300.000 €

03.

Être une ville tournée vers le développement durable et le respect de l'environnement

- ♥ Développer une stratégie dans le développement durable en associant un maximum d'habitants et acteurs de terrain
- ♥ Engager la Ville dans une politique locale Énergie Climat
- ♥ Assurer une gestion optimale des déchets
- ♥ Sensibiliser à la protection de la nature
- ♥ Favoriser les modes de déplacement alternatifs

Développement Durable

520.720 €

- ♥ Primes - Utilisation couches lavables **1.500 €**
- ♥ Engagement d'un responsable du développement durable
- ♥ Réalisation de plans des bâtiments communaux **150.000 €**
- ♥ Analyse du territoire **30.250 €**
- ♥ Réalisations d'essais - Dépollution site de Basse-Wavre **50.000 €**
- ♥ Modification du plan de secteur (Wastinne/Ermitage) **150.000 €**
- ♥ Aménagement du territoire (Zone Sud, PCAR) **68.970 €**
- ♥ Rénovation urbaine **70.000 €**

Environnement

314.000 €

- ♥ Fournitures pour entretien des plantations **75.000 €**
- ♥ Entretien des espaces verts **150.000 €**
- ♥ Lutte contre les animaux et les plantes nuisibles **16.000 €**
- ♥ Actions de prévention y compris la promotion du compostage **3.000 €**
- ♥ Actions spécifiques en faveur de l'environnement **70.000 €**

04.

**Être une Ville qui favorise le débat
démocratique et la participation citoyenne**

- ♥ Renforcer la démocratie de proximité en favorisant la participation citoyenne
- ♥ Accentuer l'implication des élus dans la gestion de la Ville

Participation citoyenne

398.000 €

♥ Participation citoyenne - Conseil communal des enfants	4.000 €
♥ Conseil consultatif de la jeunesse	4.000 €
♥ Subside formation citoyenne	5.000 €
♥ Informations communales	200.000 €
♥ Participation citoyenne	40.000 €
♥ CCATM - Frais de participation citoyenne	20.000 €
♥ Rénovation de l'espace Simone Veil (continuation)	125.000 €

05.

**Être une Ville citoyenne respectueuse
des droits et libertés de chacun ainsi
qu'envers autrui**

- ♥ Développer des activités orientées vers le « vivre ensemble » dans le respect de chacun
- ♥ Réduire les inégalités pour lutter contre l'exclusion sociale
- ♥ Perpétuer le devoir de mémoire
- ♥ Favoriser la solidarité internationale

Solidarité

83.131 €

♥ Coopération au développement

26.781 €

♥ Bien-être animal

7.500 €

♥ Plan de lutte contre l'exclusion sociale

25.000 €

♥ Mise en évidence de journées internationales

♥ Subsidés aux comités de quartier

23.850 €

06.

**Être une Ville présente comme pôle
économique voire même comme technopôle
sensible à l'agriculture**

- ♥ Redynamiser le commerce
- ♥ Favoriser l'installation de PME et de sociétés créatrices d'emplois en favorisant l'attrait des zonings et les échanges entre entreprises
- ♥ Développer les synergies entre la commune et les agriculteurs présents sur son territoire

Activités économiques et commerces

577.700 €

♥ Promotion du commerce et des entreprises	200.000 €
♥ Promotion économique	43.200 €
♥ Fonds de soutien aux nouvelles implantations commerciales	200.000 €
♥ Dynamisation du centre ville	84.500 €
♥ Analyse de développement commercial	20.000 €
♥ Subside aux commerçants	20.000 €
♥ Actions en faveur de l'emploi	10.000 €
♥ Absence de taxe antiéconomique	

07.

**Être une Ville lieu d'histoire, de tourisme,
de festivités et de culture pour tous**

- ♥ Poursuivre, soutenir et initier l'organisation d'activités culturelles de qualité et accessibles au plus grand nombre en menant une politique culturelle inclusive
- ♥ Mettre en place une politique touristique dynamique et cohérente en mettant notamment en valeur notre patrimoine local
- ♥ Soutenir la création locale
- ♥ Apporter aux citoyens et associations une aide logistique

Culture, Tourisme, Festivités & Patrimoine

2.236.923 €

♥ Travaux divers - Édifices du culte	75.000 €
♥ Chapelle de Grimohaye - Travaux de restauration	140.000 €
♥ Travaux préalables à la Restauration de l'Hotel de ville	100.000 €
♥ Initiatives culturelles	99.500 €
♥ Culture dans les Écoles	25.000 €
♥ Fêtes & cérémonies publiques	42.500 €
♥ Subsidés aux associations culturelles et de loisirs	69.580 €
♥ Dotation à la RCA La Sucrierie	1.255.043 €
♥ Festival e-games (préparation)	15.000 €
♥ Actions en faveur du tourisme	30.000 €
♥ Subside au Syndicat d'initiative	385.300 €

08 a.

**Être une administration moderne,
efficace et efficiente qui offre des services
adaptés aux citoyens et à l'évolution
de la société**

- ♥ Accentuer la simplification administrative et le dialogue entre l'administration et les habitants notamment via les nouvelles technologies
- ♥ Accroître la disponibilité des services communaux pour les citoyens

Modernisation de l'administration

1.855.000 €

- ♥ Transition numérique et architecture IT
- ♥ Construction du nouveau dépôt communal (honoraires architecture)
- ♥ Achat de véhicules, de matériel d'exploitation et maintenance extraordinaire

570.000 €

700.000 €

585.000 €

08 b.

**Être une administration soucieuse
du bien-être de son personnel,
dotée d'une gestion efficace
des ressources humaines
et d'un management de qualité**

- ♥ Mettre en œuvre un management par la qualité en veillant à l'épanouissement de chacun
- ♥ Offrir aux agents communaux un cadre de travail adapté aux exigences d'un service public de qualité
- ♥ Mener un travail sur la non-discrimination et l'inclusion au sein de notre administration

Ressources humaines

402.000 €

- ♥ Engagement d'un GRH spécialisé en management par la qualité
- ♥ Frais de formation du personnel communal **100.000 €**
- ♥ Vêtements de travail **49.000 €**
- ♥ Rénovation de la conciergerie de l'Ermitage **100.000 €**
- ♥ Achat de mobilier et de matériel de bureaux **153.000 €**

Conclusion

Le budget prévisionnel 2021 s'inscrit dans un contexte inédit de crise sanitaire, économique et sociale. Il repose sur un équilibre entre, d'une part, le respect des engagements pris devant les Wavrien.ne.s notamment en finançant les investissements essentiels aux mutations écologiques et sociales de la Ville et, d'autre part, la nécessité de mettre en place des politiques volontaristes de solidarité et de relance de l'économie dans cette période particulièrement difficile.

La crise que connaît notre monde a ainsi considérablement affecté le budget wavrien, tant en dépenses qu'en recettes, en fonctionnement comme en investissement.

Le budget supplémentaire de 2020 a traduit les mesures d'adaptation que la Ville a prises afin de répondre, dès les premiers effets de la crise, aux besoins nouveaux de notre population, qu'il s'agisse des acteurs économiques, associatifs, culturels, ou des personnes les plus exposées. **Le budget 2021** poursuivra la mise en œuvre des mesures nécessaires à la relance, avec un accompagnement au plus proche de nos concitoyens.

La création du fonds de relance dont les grands axes seront définis par la **Task Force** permettra cet accompagnement avec une vision de moyen et long terme.

En effet, nous refusons de mettre en place des mesurette dont l'efficacité, même à court terme, serait contestable. Nous savons que cette relance ne se fera pas rapidement et que notre tissu socio-économique est profondément endommagé.

Nous nous inscrirons bien évidemment dans **le programme Get Up Wallonia!**, le plan de relance de la Région wallonne. L'Union des Villes et Communes wallonnes rappelle d'ailleurs à ce propos que les pouvoirs publics locaux sont les premiers investisseurs dans notre économie et, à ce titre, doivent être particulièrement soutenus pour continuer à jouer ce rôle moteur.

Comme le soulignait **John-Fitzgerald Kennedy**, en chinois, pays d'origine de ce satané virus, dans le mot **crise**, on retrouve les idéogrammes de **danger** et d'**opportunité**.

Notre Collège, résolument engagé et volontariste, saisira toutes les opportunités de cette crise pour être, encore plus, au service des Wavrien.ne.s.

Merci!



Anne MASSON
Premier Echevin
en charge des Finances et du Budget